



Et si c'était vous?

**EMPLOYEUR**

Ville de Saint-Jérôme

Service de la sécurité incendie
506, rue Filion

TYPE DE POSTE

Liste d'éligibilité

(R-520)

Affichage externe

HORAIRE

Le pompier auxiliaire n'a pas d'horaire fixe. La Ville garantit de lui offrir cent vingt (120) heures de travail à chaque cycle d'horaire de quatre (4) semaines pour les treize (13) cycles de l'année et le pompier auxiliaire doit travailler ces dites heures lorsqu'elles lui sont offertes.

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective
présentement en vigueur.

Salaire à l'embauche : 25,31 \$/h

DATES POUR POSTULER

Du 4 au 20 octobre 2023

emplois.vsj.ca

POMPIERS AUXILIAIRES

(Liste d'éligibilité)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés? Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et enrichir vos connaissances? Vous recherchez un environnement offrant de la reconnaissance et des chances d'avancement? Nous avons des possibilités!

La Ville de Saint-Jérôme est à la recherche de pompiers ou pompières auxiliaires. Sous l'autorité du chef aux opérations, le pompier (ière) est appelé à intervenir lors de situations d'urgence sur le territoire de la Ville ainsi que sur le territoire des villes requérant l'entraide. De plus, il maintient en ordre les véhicules ainsi que les équipements de combat et de sauvetage, entretient la caserne et participe aux programmes de formation, aux programmes de visites préventives et d'éducation du public.

EXIGENCES DU POSTE

- Détient un diplôme d'études collégiales (DEC) en intervention incendie;
- Possède un permis de conduire 4A valide.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme, en joignant obligatoirement leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **20 octobre 2023, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à emplois.vsj.ca

